

Lettre d'information de la municipalité de Sommaing sur Ecaillon



Mairie de Sommaing sur écaillon



www.sommaing.fr

ÉDITO

Chèr(e)s Sommaingois(es),

La propreté et la salubrité publique dans le village font partie, comme la sécurité, des priorités de la municipalité.

Lors de l'aménagement du centre-bourg, des corbeilles dites de propreté et des distributeurs de sacs canins ont été installés. Ces équipements sont dans l'ensemble bien utilisés.

Pour compléter ces dispositifs, je viens de signer, après délibération favorable du conseil municipal, un contrat avec ALCOME, un éco-organisme, agréé par l'État, qui œuvre pour la réduction des mégots de cigarettes dans l'espace public.

Rappelons que « un mégot, c'est du plastique... ».

Contrairement aux idées reçues, son filtre est composé de plastique, et non de coton ou de ouate. Une information encore méconnue de beaucoup, tout comme l'impact que cela engendre sur la faune et la flore lors de sa longue dégradation, pouvant durer jusqu'à 10 ans.

Dans le cadre de cette contractualisation avec ALCOME, la commune va bénéficier d'un soutien financier (environ 200 € par an), d'un cendrier de rue qui sera installé près de la salle polyvalente, de quatre éteignoirs à placer sur des corbeilles et de quelques centaines de cendriers de poche. Ces derniers viennent de nous être livrés et sont disponibles gratuitement.

Avis aux fumeurs qui peuvent venir les récupérer en mairie... sachant que le mieux est d'arrêter de fumer en ce mois de novembre qui est « le mois sans tabac », dans le cadre d'une campagne nationale invitant tous les fumeurs à relever un défi collectif : 30 jours sans fumer.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce dernier Somm'info de l'année ainsi que d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le maire,
Roland Salengro

Repas des aînés

Le dimanche 5 octobre 2025 a eu lieu le traditionnel repas des aînés au Chalet de l'étang à Le Quesnoy.

Cet événement, organisé par la municipalité, a été l'occasion de rassembler nos aînés autour d'un bon repas et de favoriser les échanges.

Près de cinquante convives ont répondu présent, ravis de se retrouver dans une ambiance musicale et conviviale.

Joie, bonne humeur, souvenirs et anecdotes étaient au rendez-vous.



Commémoration de l'Armistice de 1918

Ce mardi 11 novembre, la commémoration de l'Armistice de 1918 et de tous les morts pour la France a été précédée d'une cérémonie de remise de distinctions aux deux porte-drapeaux : Rémi Duwez et Jean-Marie Duwez.

Après le discours de M. Henri Carpentier, président de l'association des Anciens Combattants d'A.F.N. et OPEX, la remise des médailles et des diplômes aux récipiendaires a été effectuée par le Colonel Lesage représentant l'Armée de l'Air et de l'Espace, l'Adjudante Semelis de la Gendarmerie Nationale, messieurs les maires de Sommaing et Vendegies sur Ecaillon. A l'issue de cette cérémonie de mémoire et de recueillement, les participants ont été invités à prendre le verre de l'amitié.



Chèque énergie

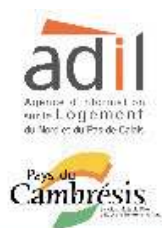
Le bénéfice du chèque énergie est ouvert aux foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence par unité de consommation est inférieur à 11 000 €. Ce seuil est déterminé en fonction du nombre de personnes composant le foyer fiscal du titulaire du contrat de fourniture d'électricité du logement, au titre de leur résidence principale.

L'envoi des premiers chèques énergie au titre de la campagne 2025 est en cours. Les personnes qui n'auraient pas reçu automatiquement leur chèque énergie et qui remplissent les critères d'éligibilité peuvent faire une demande de chèque énergie sur internet au lien suivant :

<https://chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire>
ou par courrier, jusqu'au 28 février 2026.

Une campagne d'information relative à l'envoi du chèque énergie 2025 a débuté le 7 octobre. Vous êtes susceptibles d'être contactés par courriel, SMS ou courrier postal.

Permanences ADIL



Prenez rendez-vous en ligne sur
notre site internet www.adilnpdc.fr
ou en scannant ce QR code
(rubrique rénovation)



Vous souhaitez rénover votre logement ?

Le conseiller France Rénov' vous aide à
élaborer votre projet, trouver des aides
financières, choisir les professionnels
compétents...

Des rendez-vous sont proposés à Cambrai,
Gouzeaucourt, Avesnes les Aubert, Caudry,
Le Cateau-Cambrésis, Busigny et Solesmes.

☎ **03 62 53 25 18**



Prenez rendez-vous en ligne sur
notre site internet www.adilnpdc.fr
ou en scannant ce QR code



Propriétaires, locataires... Une question logement ?

Accession à la propriété, rapports locatifs,
copropriété... Les conseillers juristes de
l'ADIL sont là pour y répondre !

Des rendez-vous sont proposés à Cambrai,
Caudry, Le Cateau-Cambrésis et Solesmes.

☎ **03 59 61 62 59**



Mise en demeure de TERNOVEO

La société TERNOVEO, basée rue de Denain, vient d'être mise en demeure par la Préfecture du Nord pour de nombreux manquements aux consignes de sécurité liés notamment au stockage des engrais à base de nitrate d'ammonium.

Rappelons que, dans des conditions particulières, ces engrais peuvent exploser comme à Toulouse (AZF) le 21 septembre 2001 ou à Beyrouth le 4 août 2020.

L'arrêté préfectoral (affiché et consultable en mairie) demande à TERNOVEO de respecter les dispositions de l'article R.512-57 du code de l'environnement et l'arrêté ministériel du 6 juillet 2006.

L'inspection réalisée sur site par la DREAL en septembre 2024 a constaté de nombreuses anomalies :

- Le site ne dispose pas d'un système de management environnemental certifié.
- L'exploitant n'a pas été en mesure de produire la preuve de la réalisation d'un contrôle périodique plus récent que celui réalisé en 2012 alors que le contrôle doit être réalisé tous les 5 ans.
- L'exploitant ne tient pas à jour un plan général des stockages et un état indiquant la nature et la quantité précise des produits détenus.
- Le magasin de stockage des engrais n'est pas pourvu d'un système de détection automatique d'incendie ou de combustion par détecteurs de fumée, de chaleur ou de gaz.
- L'installation ne dispose pas des mesures d'accessibilité pour permettre l'intervention des pompiers.

Si la société TERNOVEO ne se conforme pas aux prescriptions de l'arrêté préfectoral, elle encourt des sanctions administratives et pénales.

Déchèteries : horaires d'hiver

Les déchèteries du SIAVED sont passées aux horaires d'hiver depuis le dimanche 2 novembre 2025 :

- SOLESMES :

Lundi de 13h30 à 17h00

Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Du vendredi au samedi de 8h30 à 17h00 (sans interruption)

Le dimanche de 8h30 à 12h00.

- BERMERAIN :

Lundi et vendredi de 13h30 à 17h00, mercredi et samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Élections municipales

Pour pouvoir voter aux élections municipales, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales.

- L'inscription sur les listes électorales peut être réalisée en ligne sur :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

au plus tard le vendredi 6 février 2026

- ou en mairie pour y remplir une demande d'inscription, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale de Sommaing :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Festival "JAZZ en SOL ÉMOI"



ccps
Communauté de Communes du Pays Solesmois

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS SOLESMOIS PRÉSENTE

26 NOV 2025 | 18H
BIBLIOTHÈQUE DE SOLESMES
HERVÉ DELCROIX QUARTET

28 NOV 2025 | 20H
SALLE G. CARLIER SOLESMES
SHRIZZ N MAZE

29 NOV 2025 | 20H
SALLE G. CARLIER SOLESMES
CHIVA RUMBERA

30 NOV 2025 | 16H
SALLE G. CARLIER SOLESMES
ZZAJ

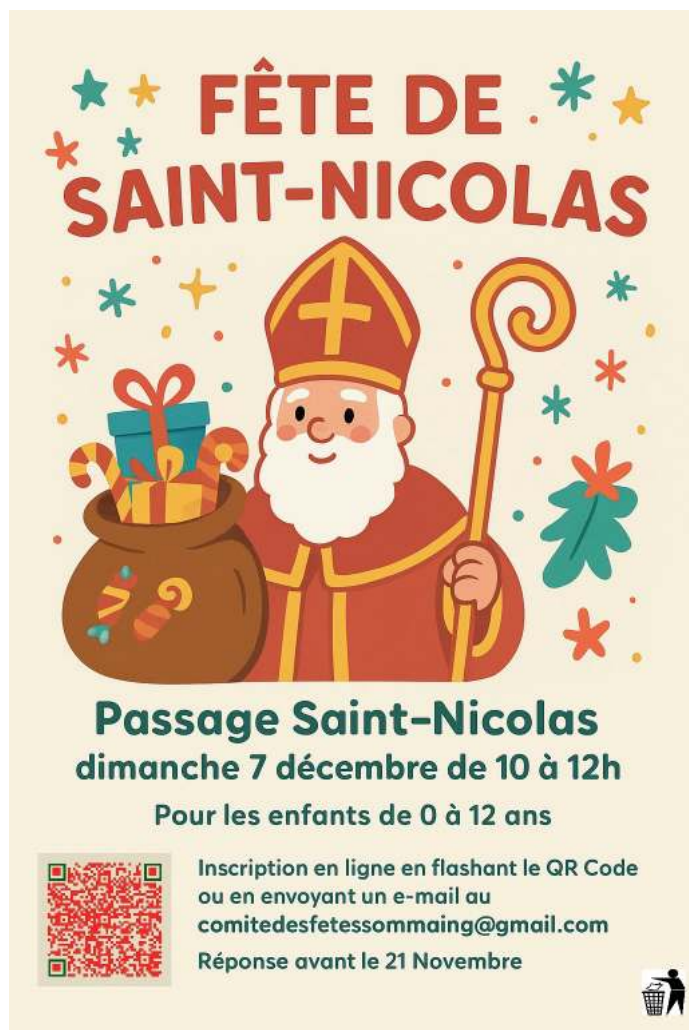
Tout public / gratuit.
Sur réservation.

Saint-Nicolas

La tournée de Saint-Nicolas, organisée par le comité des fêtes de Sommaing, aura lieu dans notre village le dimanche 7 décembre.

Pour que les animations locales puissent perdurer, le comité des fêtes recherche toujours des bénévoles. N'hésitez pas à les contacter :

comitedesfetessommaing@gmail.fr



Colis des aînés

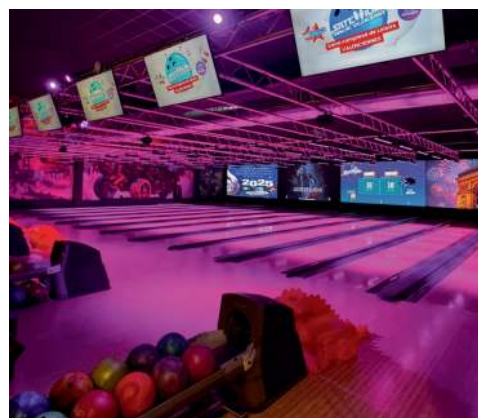
Cette année, le colis des aînés sera distribué aux Sommaingeois âgés de 65 ans et plus le mercredi 17 décembre 2025 :

- Soit à domicile de 14h à 16h
- Soit lors d'un apéritif offert par la municipalité dans la salle polyvalente à compter de 18h.

Afin de faciliter l'organisation et de préparer le nombre exact de colis, il est demandé aux aînés de la commune de remplir le bulletin d'inscription joint à ce Somm'info et de le remettre en mairie avant le vendredi 28 novembre.

Sortie Bowling

Dans le cadre des festivités de fin d'année, la municipalité offre aux sommaingeois de moins de 18 ans une sortie bowling le dimanche 14 décembre au Satellium de Valenciennes, sur inscription avant le vendredi 28 novembre, cf bulletin d'inscription ci-joint.



Le secrétariat de mairie sera fermé du mercredi 24 décembre au dimanche 4 janvier 2026.

Aucun dossier administratif ne pourra donc être traité durant cette période.

AGENDA :

dimanche 7 décembre : Tournée de Saint-Nicolas
dimanche 14 décembre : Sortie Bowling
mercredi 17 décembre : Distribution du colis des aînés
mercredi 31 décembre : Réveillon de la Saint-Sylvestre
dimanche 11 janvier : Vœux du maire à 11 h

☎ 03.27.27.07.65
✉ mairie.sommaing@free.fr
🌐 sommaing.fr

📍 Mairie de Sommaing sur écaillon

📺 Panneau Pocket
sommaing-59213

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h00-16h30
Mardi : 16h00-18h30
Mercredi : 9h00-11h00
Jeudi : 10h00-12h00